

avant le début du siècle; il est grand temps que l'on donne suite à la partie du rapport Fowler concernant la nécessité d'accorder un service de télévision aux gens de nos régions septentrionales.

A la page 211, sous la rubrique «Service du Nord», le rapport de la Commission Fowler déclare:

On entend souvent parler du «Nord glacé», ou du «Nord silencieux», mais du point de vue de la radiodiffusion on pourrait aussi bien dire le «Nord oublié.» Aucun des cinquante-cinq mémoires présentés à notre comité ne fait mention des régions septentrionales du Canada et de leurs besoins en fait de radiodiffusion. Des émissions pourraient soulager dans une large mesure la sensation d'isolement qu'éprouvent les Canadiens employés au service de leur pays dans ces vastes et lointaines régions et contribuer énormément au développement de cette partie du pays, tout en suscitant l'intérêt des auditeurs et en répandant de nouvelles connaissances. Les fonctionnaires du Service du Nord de Radio-Canada comprennent bien l'importance de la radiodiffusion pour tous les habitants de ces régions, et leurs idées dans ce domaine reçoivent l'appui de plusieurs administrateurs de la Société qui ont fait des visites d'inspection en 1963 et 1964.

Jusqu'en 1958, le seul service existant pour les régions septentrionales était celui des Forces armées et du ministère des Transports, qui utilisait des émissions de Radio-Canada. En fait, la plus ancienne émission est le «Messager du Nord», qui a débuté en 1932, et qui diffuse chaque semaine pendant l'hiver des messages personnels de parents et d'amis à l'adresse des personnes isolées dans les régions arctiques. A la suite d'une recommandation contenue dans le rapport de la Commission royale d'enquête de 1957, Radio-Canada établit un plan de radiodiffusion qui entra en vigueur en 1958.

A la page 217, sous la rubrique «Financement», on déclare:

Le coût per capita d'un service de radiodiffusion destiné à la population clairsemée du Nord est évidemment beaucoup plus élevé que celui du service des régions à population plus dense du sud du Canada. La même considération s'applique à tous les autres services des régions septentrionales; par exemple, le coût annuel de l'éducation d'un élève dans les Territoires du Nord-Ouest est présentement d'environ \$700 et les services de santé chez les Esquimaux coûtent annuellement environ \$300 par personne. Le coût annuel de la radiodiffusion dans les régions du Nord ne dépasse pas \$16 per capita d'une population pour qui ce service est d'une importance primordiale. Pour un coût total de 1.2 million de dollars en 1964-1965, le Service du Nord a apporté une contribution de la plus haute importance au développement du Nord canadien et au bien-être de sa population et il y aurait lieu d'accroître ce service à l'avenir. La dépense additionnelle qui résulterait de l'adoption de nos propositions serait d'environ \$500,000 par an et le budget annuel du Service du Nord devrait en conséquence être porté à au moins 1.7 million de dollars le plus tôt possible.

J'aimerais maintenant parler d'une question que le député de Melville (M. Ormiston) a fait inscrire au *Feuilleton* et à laquelle a récemment répondu le secrétaire d'État (M¹¹^e LaMarsh). La voici:

Combien en coûtera-t-il à la Société Radio-Canada, estime-t-on, pour produire des émissions en

couleurs et organiser les services de transmission en vue d'une programmation restreinte d'un réseau et la programmation complète d'un réseau (réseau de langue anglaise), à supposer que soient maintenues les proportions des programmes de réseau de 1965 émanant de Toronto et des autres centres régionaux de production?

J'aimerais lire la réponse pour donner une idée des sommes que cela coûtera, alors que les gens du Nord n'ont aucun service. La voici:

a) On estime qu'au début de 1967 la Société Radio-Canada aura immobilisé environ 15 millions de dollars dans les installations nécessaires pour produire et diffuser sur réseau un programme-couleur restreint, dans les deux langues.

● (5.40 p.m.)

b) On estime que la part d'immobilisations nécessaires pour assurer un programme complet d'émissions en couleur (au réseau anglais seulement) est de l'ordre de 30 millions. Il ne s'agit là que d'une extrapolation ne dépassant pas 1971-1972. L'estimation a forcément un peu d'arbitraire, car les services d'émissions nationaux, régionaux et locaux de Radio-Canada ainsi que ses services anglais et français partageront en certains endroits la presque totalité des installations importantes de la télévision en couleur. Radio-Canada n'a pas reçu l'autorisation de s'engager si loin dans la télévision en couleur, mais c'est en fonction des exigences éventuelles de la couleur qu'elle a établi tous ses plans de regroupement d'installations et de remplacement d'équipement. L'estimation comprend la part du réseau anglais à la réalisation de ces plans ainsi que sa partie des 15 millions de dollars prévus à l'alinéa a).

Loin de moi, monsieur l'Orateur, d'avoir quoi que ce soit contre la télévision en couleurs, mais il me semble vraiment qu'il serait inopportun de donner la télévision en couleurs aux 60 p. 100 de la population canadienne qui déjà n'a qu'à tourner un bouton pour avoir accès à un ou deux canaux, même plus, alors qu'on ne tente aucun effort pour doter de la télévision cette vaste région encore assez peuplée, qui a produit de grandes richesses.

Si nous nous donnions la peine de bien regarder toutes les richesses qu'ont produites à elles seules les mines d'uranium de la région d'Athabaska, et si nous regardions tout le revenu que le Canada en a retiré sous forme d'impôts sur les sociétés, nous ferions, à mon avis, de plus grands efforts afin de commencer au moins à apporter le service de télévision à ces personnes qui font tant pour le Canada.

Merci beaucoup.

M. l'Orateur suppléant: La parole est à l'honorable député de Saint-Denis.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, je suis parfaitement d'accord avec les commentaires que vient de faire l'honorable député de Meadow-Lake